



Le Clain à Saint-Benoît (86), le 23 octobre 2021. Photo : ARB NA

PLUVIOMÉTRIE	/ p.3
Des cumuls de pluies déficitaires	
EAUX SOUTERRAINES	/ p.4
66% des piézomètres avec un niveau proche à supérieur à leur moyenne	
COURS D'EAU	/ p.5
93% des stations de mesure avec un débit proche à inférieur à leur moyenne	
ETAT DES MILIEUX AQUATIQUES	/ p.8
Des assècs encore observés	
MESURES DE RESTRICTION	/ p.9
Encore 44% des bassins avec des mesures de limitation de l'irrigation	

Situation Hydro

Secteur Poitou-Charentes & Marais Poitevin / Octobre 2021

Bulletin n°194
-
Octobre 2021

ÉDIT'EAU

En octobre, comme en septembre, les précipitations ont été déficitaires sur l'ensemble du Poitou-Charentes.

La situation des nappes souterraines s'est dégradée par rapport à fin septembre. Cependant elle reste favorable avec encore 66% des piézomètres qui indiquent un niveau proche ou supérieur à la moyenne. Octobre 2021 se place au 11^e rang des situations les plus favorables de ces 21 dernières années à la même période.

Par contre, avec le manque de pluies significatives pour la saison, la majorité des stations de mesure des débits des cours d'eau suivies, présentent des débits mensuels inférieurs à proches aux valeurs moyennes mensuelles. Au 1^{er} novembre, les sols sont secs pour la saison.

Les taux de remplissage des grands barrages-réservoirs restent supérieurs à la moyenne calculée sur l'historique de chaque barrage.

La période d'application des arrêtés cadre de gestion de l'eau a pris fin au 31 octobre. Cependant, 44% des bassins sont encore soumis à cette date à des arrêtés de restriction des prélèvements pour l'usage agricole (mesures préventives, alerte et coupure).

Sommaire

EN SYNTHÈSE (PAR BASSIN)	/ p.2
PLUVIOMÉTRIE	/ p.3
NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES	/ p.4
DÉBITS DES COURS D'EAU	/ p.5
TAUX DE REMPLISSAGE DES BARRAGES-RÉSERVOIRS	/ p.7
ETAT DES MILIEUX AQUATIQUES	/ p.8
LES MESURES DE RESTRICTION	/ p.9

Ce bulletin vous est présenté par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA), au sein de laquelle l'ORE Poitou-Charentes a fusionné au 1^{er} janvier 2018. Ce bulletin, afin d'assurer la continuité du service existant sur les territoires, est un zoom sur le secteur des bassins du nord de la région : Charente, Clain, Vienne aval, Sèvre Niortaise, Thouet, Seudre... En fin de ce bulletin, des liens vers les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine couverts par les bulletins d'autres structures vous sont proposés.

Ce présent bilan a été réalisé à partir des données et informations fournies par Météo France, la Banque Hydrologique, les Sociétés Publique Locale (SPL) des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard, le Conseil Départemental de la Vendée, de la Charente, la DDTM de Charente-Maritime – la DDT de la Vienne – service de prévision des crues Vienne Charente Atlantique, la DREAL Pays de la Loire, la DREAL Nouvelle-Aquitaine, l'EPTB Charente, l'Observatoire de l'Environnement de Vendée, EDF, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Agence Régionale de la Santé Nouvelle-Aquitaine (ARS), les préfectures (16, 17, 79, 85, 86), les Fédérations départementales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (16, 17, 79, 86), le SYMBA, le SIAH du Né et l'OFB Nouvelle-Aquitaine.

Agence Régionale
de la Biodiversité
Nouvelle-Aquitaine



Action financée par la
Région Nouvelle-Aquitaine



Avec le concours financier de
l'Union Européenne
(fonds FEDER)



Et la participation de :
Agence de l'eau Adour-Garonne
Agence de l'eau Loire-Bretagne
Département de la Vienne
Département des Deux-Sèvres

OCTOBRE 2021 - EN SYNTHÈSE (PAR BASSIN)

Est présentée ici une situation hydrologique synthétique du mois par grand bassin versant (situé sur le territoire de l'ex Poitou-Charentes).



THOUET ET SÈVRE NANTAISE

 **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -10% à -50% par rapport aux normales

 **NIVEAUX DES NAPPES** : 4 piézomètres supérieurs à leur moyenne, 1 proche et 2 inférieurs. Evolution : 5 en baisse et 2 en hausse.

 **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 2 stations en très fort déficit par rapport à leur moyenne (entre -80% et -100%), 6 en fort déficit, 1 en léger et 2 indéterminées.

SÈVRE NIORTAISE & MARAIS POITEVIN

 **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -25% à -50% par rapport aux normales

 **NIVEAUX DES NAPPES** : 2 piézomètres supérieurs à leur moyenne, 5 proches et 11 inférieurs. Evolution : 7 en baisse, et 11 en hausse.

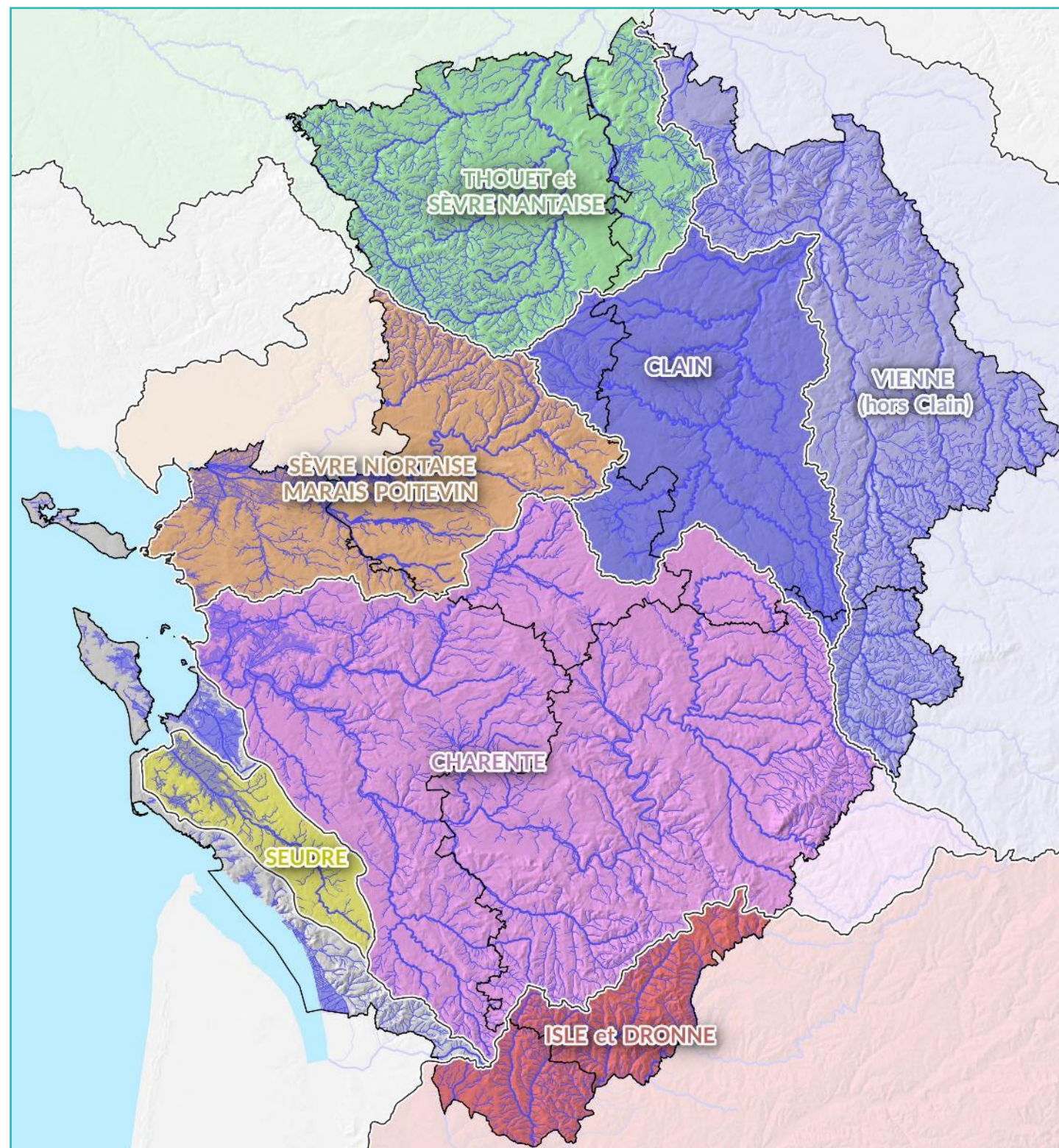
 **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 2 stations en très fort déficit par rapport à leur moyenne (entre -80% et -100%), 2 fort déficit (-50% à -80%), 1 en léger.

SEUDRE

 **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -25% à -50% par rapport aux normales

 **NIVEAUX DES NAPPES** : 2 piézomètres supérieurs à la moyenne. Evolution : 2 en baisse.

 **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 1 station en fort excédent par rapport à leur moyenne (>150%) et 1 proche de la moyenne



Vienne (hors Clain)

 **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -25% à -50% par rapport aux normales

 **NIVEAUX DES NAPPES** : 1 piézomètre supérieur, 2 inférieurs à sa moyenne, 2 proches. Evolution : 2 en hausse, 3 en baisse

 **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 1 station proche de la moyenne, 8 inférieures, 2 très inférieures.

CLAIN

 **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -25% à -50% par rapport aux normales.

 **NIVEAUX DES NAPPES** : 9 piézomètres supérieurs à leur moyenne, 9 proches, 8 inférieurs, et 1 indéterminé (pas de données). Evolution : 11 en hausse, 15 en baisse, 1 indéterminé.

 **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 4 stations en léger déficit par rapport à leur moyenne (-10 à -50%), 1 proche de la moyenne, 3 inférieures (-50 à -80%), 1 très inférieure (-80% à -100%).

CHARENTE

 **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -25% à -50% par rapport aux normales.

 **NIVEAUX DES NAPPES** : 17 supérieurs à leur moyenne, 15 inférieurs, et 16 proches de la moyenne, 2 indéterminés. Evolution : 30 en hausse, 18 en baisse, 2 indéterminés.

 **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 2 stations proches par rapport à leur moyenne, 8 inférieures de -10 à -50%, 4 inférieures de -50 à -80%, et 1 indéterminée.

ISLE ET DRONNE

 **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -50% à -70% par rapport aux normales

 **NIVEAUX DES NAPPES** : 3 piézomètres supérieurs à la moyenne. Evolution : 2 en hausse, 1 en baisse.

 **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 1 station proche de sa moyenne, 2 légèrement inférieures et 1 en déficit plus fort

Légende – Pictogrammes

 Précipitations
X : nombre de stations de la couleur indiquée
Y : nombre de stations total du bassin

 Niveaux des nappes
X/Y

 Débits des cours d'eau
X/Y

Légende – couleurs des pictogrammes

 Très supérieur à la moyenne / excédent important

 Légèrement supérieur à la moyenne / léger excédent

 Conforme à la moyenne

 Légèrement inférieur à la moyenne / léger déficit

 Très inférieur à la moyenne / déficit marqué

 Fortement inférieur à la moyenne / déficit très important

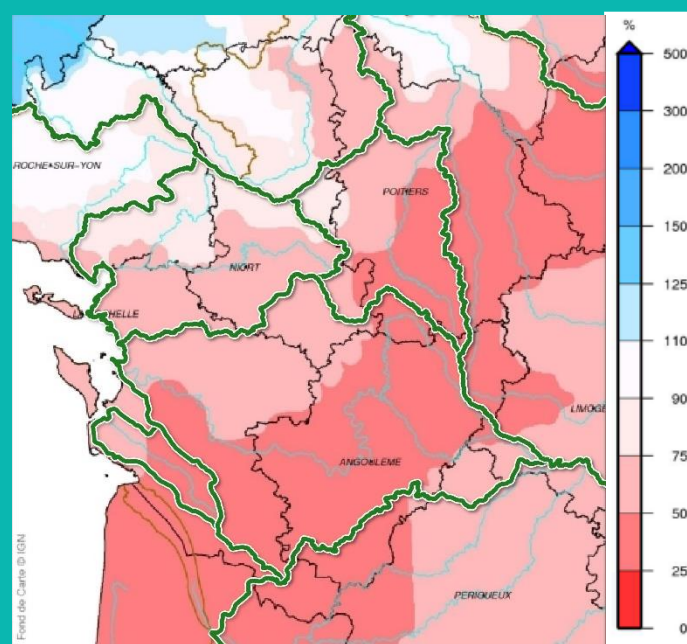
PLUVIOMÉTRIE

Sources : Météo France ; bulletin fourni par la DREAL Nouvelle-Aquitaine
Bulletin mensuel d'octobre 2021 édité le 04 novembre 2021.

Pluviométrie du mois d'Octobre 2021

Les 5 premiers jours d'octobre sont pluvieux, suivis d'une période sèche du 6 au 19. La tempête Aurore dans la nuit du 20 octobre apporte 1 à 10 mm de pluie, puis des averses arrosent la région le reste du mois.

Les cumuls mensuels de précipitations restent cependant globalement déficitaires par rapport à la normale d'un mois d'octobre, de 50 à 70% à l'Est et au Sud. Les cumuls sont proches des normales dans le nord des Deux-Sèvres.



Carte des rapports aux normales 1981/2010 des précipitations d'octobre 2021

Cumuls aux quatre principales stations

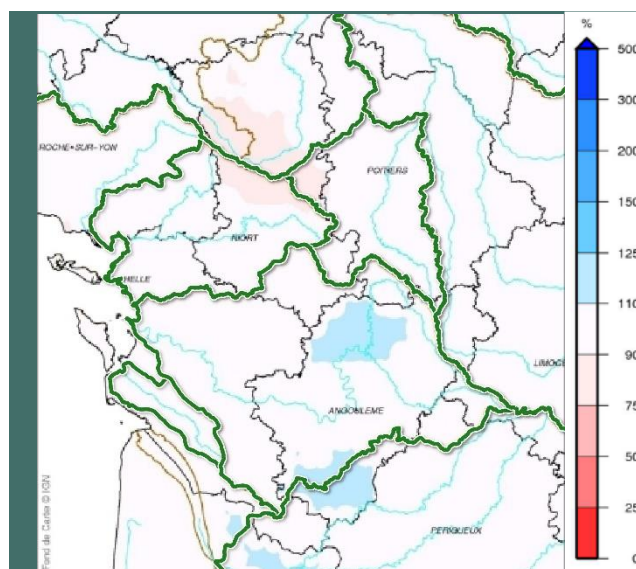
Les cumuls pluviométriques du mois d'Octobre 2021 sont inférieurs aux moyennes mensuelles interannuelles de -54% à la station de Poitiers, de -76% à la station de Niort, de -66% à celle de Cognac, et de -17% à celle de La Rochelle.

COGNAC		LA ROCHELLE		NIORT		POITIERS - BIARD	
SEPTEMBRE	OCTOBRE	SEPTEMBRE	OCTOBRE	SEPTEMBRE	OCTOBRE	SEPTEMBRE	OCTOBRE
24,1	27,4	33,2	76,5	28,9	23,3	19,4	34,5
(59,8)	(81,2)	(59,3)	(92,6)	(60,5)	(96,8)	(51,1)	(75,6)

Les cumuls moyens mensuels interannuels (sur la période 1981-2010) sont écrits entre parenthèses (en mm).

Pluviométrie cumulée de novembre à octobre 2021

A plusieurs reprises, le secteur a connu des mois remarquablement secs ou pluvieux au cours de cette année hydrologique. Les cumuls pluviométriques de cette période sont conformes à la normale à 10% près.



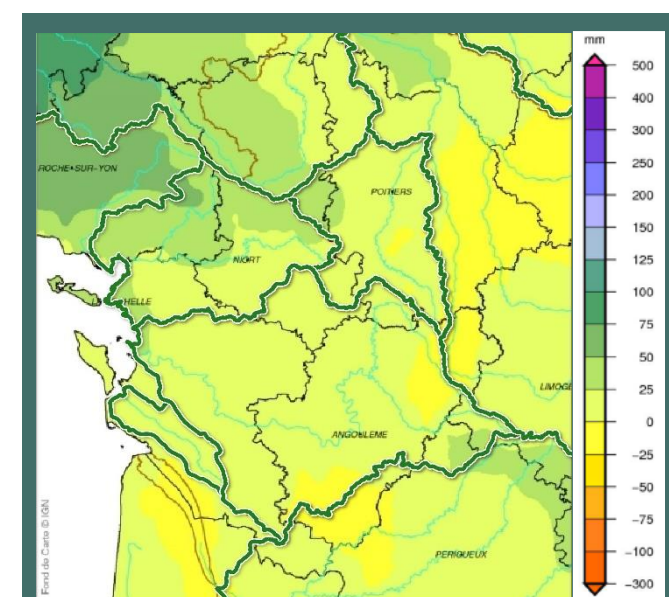
Carte des rapports aux normales 1981/2010 des précipitations (novembre à octobre 2021)

Pluies efficaces

Les pluies efficaces sont égales à la différence entre les précipitations totales et l'évapotranspiration réelle. Elles représentent la quantité d'eau fournie par les précipitations qui reste disponible, à la surface du sol. Cette eau est répartie, au niveau du sol, en deux fractions : l'écoulement superficiel et l'infiltration contribuant à la recharge des nappes.

Proches de 0mm dans l'Est de la Vienne, le nord-est et le sud de la Charente, ainsi que près de l'estuaire de la Gironde, les cumuls de pluies efficaces augmentent d'Est en Ouest et atteignent 40mm dans le centre des Deux-Sèvres.

Les cumuls de pluies efficaces depuis novembre 2020 sont de l'ordre de 75 à 150 mm du nord du Poitou à l'est de la Vienne. Ils augmentent en allant vers le centre et le sud où ils atteignent 350 mm.



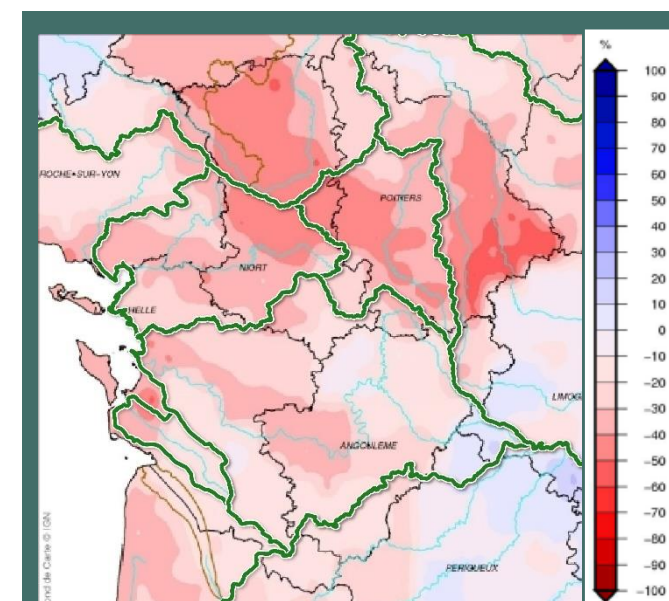
Cumul des pluies efficaces d'octobre 2021

Humidité dans les sols superficiels

Au cours du mois d'Octobre les sols se sont asséchés malgré les pluies de la dernière décade.

Au 1^{er} novembre, ils sont plus secs que d'habitude à cette période de l'année :

- De 20 à 60% plus secs sur les départements de la Vienne et des Deux-Sèvres
- De 10 à 40% plus secs sur la Charente, avec localement 50% de déficit près du littoral



Ecart pondéré à la normale 1981/2010 de l'indice d'humidité des sols le 1^{er} novembre 2021



Pour en savoir plus ...

<http://france.meteofrance.com>

Consultez le suivi hydrologique mensuel national de Météo France :
Rubrique Climat > Bilans Climatiques

NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES

Sources : Réseau Piézométrique Poitou-Charentes, traitements ARB NA

Bulletin : http://www.piezo-poitou-charentes.org/bulletins/SyntheseRegion_20210930.pdf

Dans l'analyse qui suit, la moyenne mensuelle interannuelle est calculée par rapport aux chroniques historiques, et une enveloppe correspondant à 5 % du battement de la nappe lui est appliquée. Rappelons que la moyenne interannuelle est calculée d'après un historique de mesures qui est propre à chaque piézomètre et fonction de l'année de sa mise en service (le plus souvent postérieure à la mise en place de l'irrigation).

La recharge automnale-hivernale 2020/2021 des nappes d'eaux souterraines a été plutôt satisfaisante grâce notamment aux précipitations importantes reçues en décembre, janvier et début février. Les mois de mars et avril, par contre, ont été secs engendrant une baisse des niveaux.

Puis, durant la période de vidange des nappes, les pluies ont été en particulier : excédentaires en mai et juin, et déficitaires en août et septembre. Les niveaux de nappes se sont ainsi améliorés jusque fin juillet et sont restés stables en août. Depuis fin août, les situations de fin de mois se dégradent par rapport au mois précédent.

Ainsi, au **31 octobre 2021**, la situation s'est dégradée par rapport à celle observée fin **septembre**, avec **38 piézomètres qui présentent un niveau inférieur à la moyenne interannuelle¹**, soit **34%** du parc tous types de nappes confondus (23% fin septembre). **66%** des piézomètres indique des **niveaux proches ou supérieurs à la moyenne** (77% fin septembre).

Fin octobre, encore **51 piézomètres** présentent une **baisse** par rapport au mois précédent, et **62** indiquent une **hausse** (à titre de comparaison, ces chiffres s'élevaient respectivement à 68 en baisse et 45 en hausse, fin septembre 2021 par rapport à fin août).

Au **31 octobre**, la situation de 2021 recule, et se situe au **11^{ème}** rang des situations les plus favorables de ces 21 dernières années.

Synthèse par type de nappe

Pour les nappes libres :

62% des piézomètres sont **proches ou supérieurs à la moyenne de plus de 5%** (79% fin septembre), dont 36% proche de la moyenne ; **30 piézomètres** sont **inférieurs à la moyenne (38%)**

Pour les nappes captives :

76% des niveaux piézométriques sont **proches à supérieurs à la moyenne de plus de 5%** (72% fin septembre), dont 24% proche de la moyenne ; **8 piézomètres** sont **inférieurs à la moyenne (24%)**.

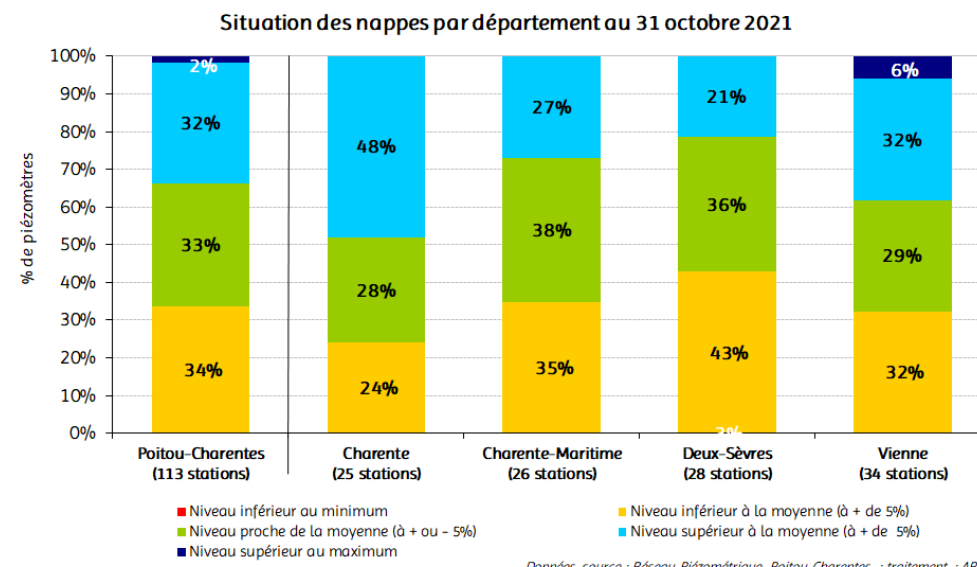
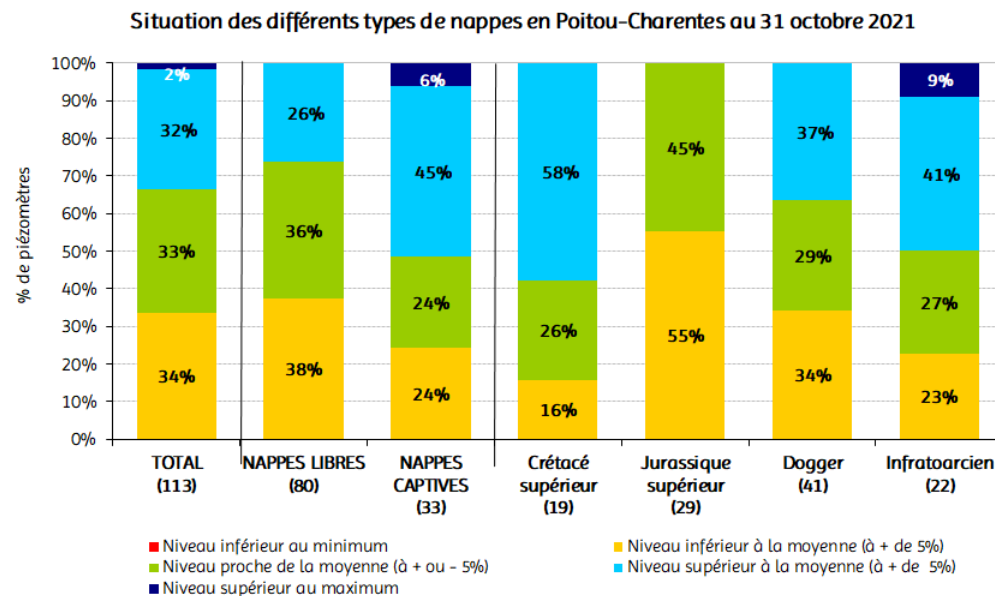
Synthèse par département

En Charente : la situation **s'est dégradée** fin octobre par rapport à fin septembre, avec **76%** de piézomètres **proches ou supérieurs à la moyenne** (84% ≥ moyenne, fin sept.) ; **6 piézomètres** sont **inférieurs à la moyenne** fin octobre (24%).

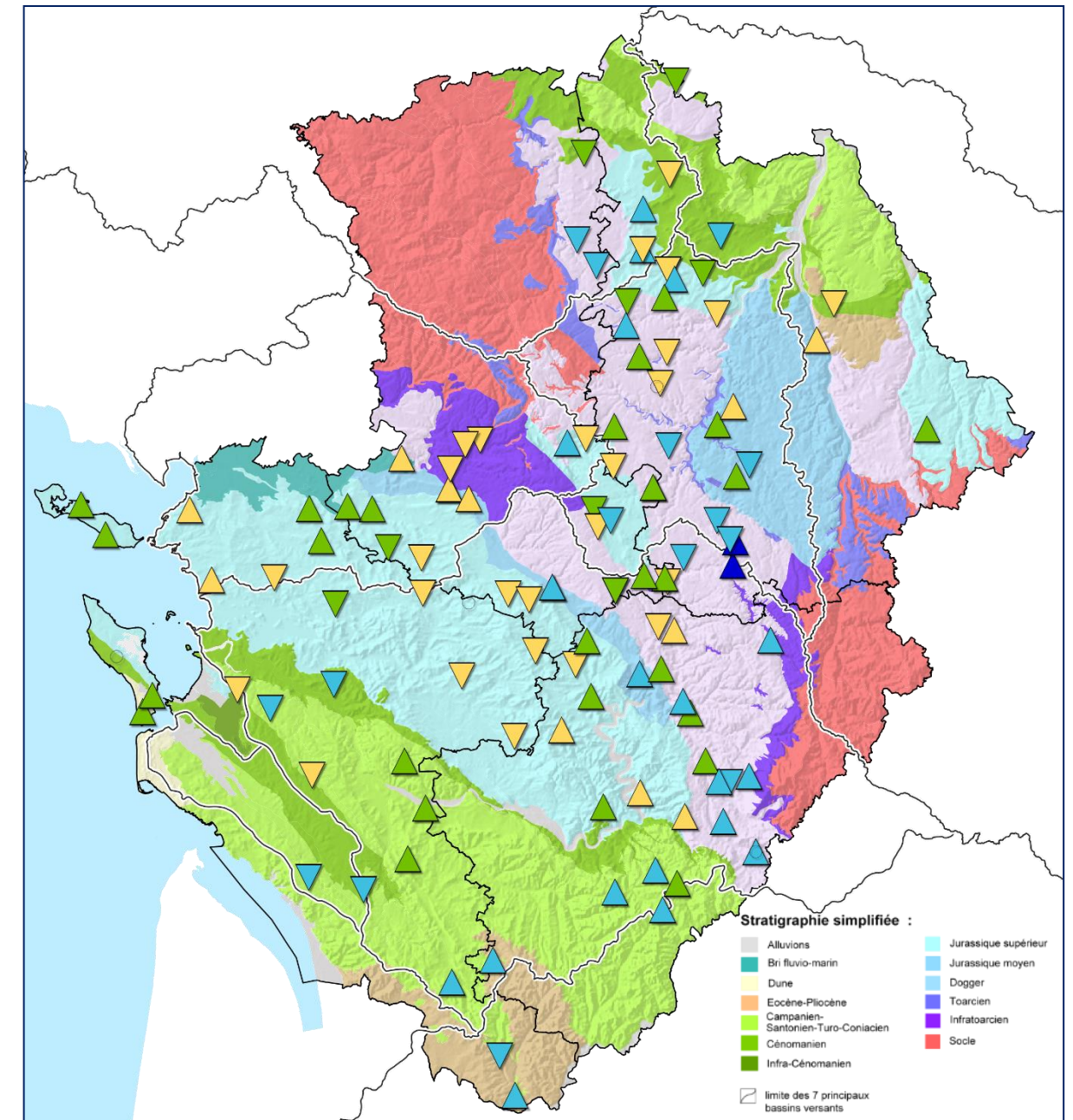
En Charente-Maritime : la situation observée fin octobre **s'est dégradée** par rapport à celle observée fin septembre : en effet, **65% des piézomètres** se situent **proches ou au-dessus de la moyenne** (78% fin sept.). **9 piézomètres** sont **en dessous de la moyenne (35%)**.

En Deux-Sèvres : la situation fin octobre **s'est dégradée** par rapport à celle observée fin septembre : **57% des piézomètres** sont **proches à supérieurs à la moyenne** (70% ≥ moyenne fin sept.) ; **12 piézomètres** sont **en dessous de la moyenne (43%)**.

En Vienne : la situation **s'est dégradée** fin octobre par rapport à fin septembre, puisque **68%** des piézomètres présentent un niveau proche à supérieur à la moyenne, contre 76% fin sept. ; **11 piézomètres** sont **inférieurs à la moyenne (32%)**.



Carte représentant l'état des aquifères du secteur Poitou-Charentes au 31 octobre 2021



LEGENDE - Niveau piézométrique des stations de mesure par rapport :
- au mois précédent :
- à l'historique des mesures :

- △ Hausse
- Stable
- ▽ Baisse
- Non-déterminé
- Supérieur au maximum
- Supérieur à la moyenne de plus de 5%
- Egal à la moyenne de plus ou moins 5%
- Inférieur à la moyenne de plus de 5%
- Inférieur au minimum
- Très supérieur à la moyenne / excédent important



Pour en savoir plus ...

www.piezo-poitou-charentes.org

Consultez le site du réseau piézométrique Poitou-Charentes

DEBITS DES COURS D'EAU

Source des données : Banque HYDRO / DREAL Nouvelle-Aquitaine - Département Hydrométrie et Prédiction des Crues ; Traitements : ARB NA.

Le graphique et la carte de suivi de l'hydraulicité permettent de caractériser la situation de certains cours d'eau du Poitou-Charentes (57 stations sélectionnées), en comparant le débit moyen mensuel (moyenne des débits journaliers enregistrés ce mois-ci) au débit moyen mensuel interannuel (débit moyen du mois considéré calculé sur l'ensemble de l'historique des mesures de chaque station).

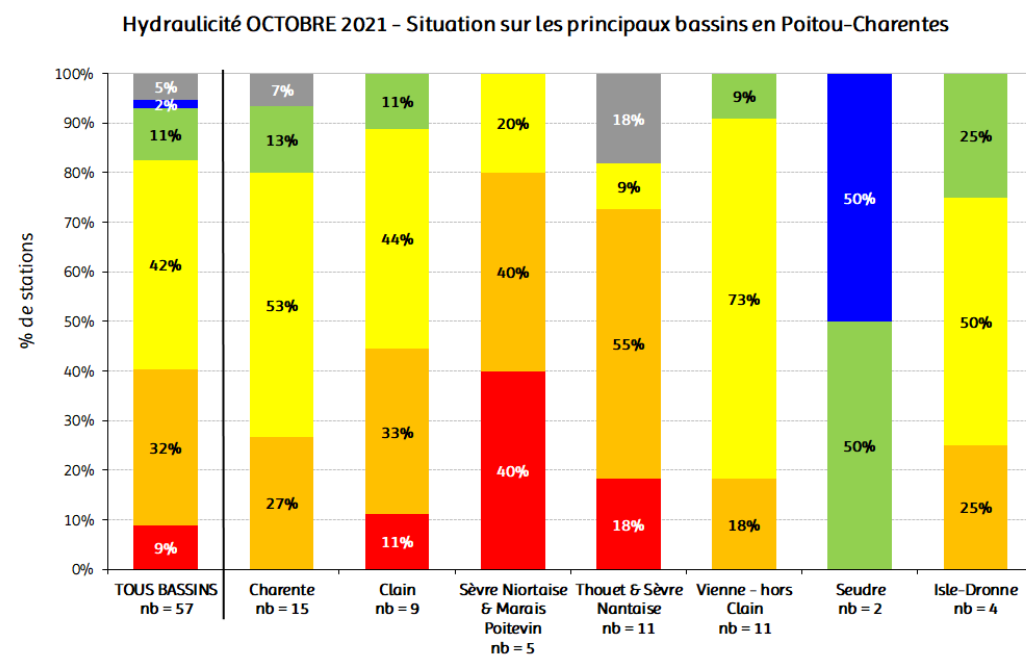
En octobre, l'impact visible des pluies sur les débits journaliers est resté très localisé et ponctuel. Ces débits se sont maintenus au cours du mois sans grande évolution.

Par conséquent, **la grande majorité des stations du territoire (93%) a un débit moyen mensuel proche à inférieur à leur moyenne interannuelle d'octobre.**

De plus, le **DCR a été franchi** une journée sur le **Né** à Salles d'Angles (en Charente) et une journée sur la **Sèvre Nantaise** à Tiffauges (en Vendée). Le **DOE n'a pas été satisfait** sur 2 stations : la **Sèvre Niortaise** à Niort (79) et le **Né** à Salles d'Angles (16).

Seul le bassin de la Seudre présente une situation plutôt favorable.

Voir la carte de la page suivante pour le détail par station.



Légende Hydraulicité - Rapport entre le débit moyen mensuel et le débit moyen mensuel interannuel :

0 à 20% / 20 à 50% / 50 à 90% / 90 à 110% / 110 à 150% / > 150% / Indéterminé

Tableau de situation vis-à-vis du débit moyen mensuel sur 7 points nodaux du territoire

Station	DOE	DCR	Débit moyen mensuel		
			Oct. 2021	Oct. interannuel	Hydraulicité (%)
La Vienne à Ingrandes	21	16	42 > DOE	63	67%
Le Clain à Poitiers [Pont-Neuf]	3	1,9	3,34 > DOE	4,74	70%
Le Thouet à Montreuil-Bellay [Saint Eloi]	0,5	0,2	1,54 > DOE	4,97	31%
La Sèvre Niortaise à Niort [La Tiffardière]	2	1,2	1,71 < DOE	4,64	37%
La Dronne à Bonnes	2,6	1,8	6,26 > DOE	9,34	67%
La Charente à Vindelle [Coursac]	3	2,5	5,23 > DOE	10,3	51%
La Seudre à Saint-André-de-Lidon	0,1	0,025	0,25 > DOE	0,243	101%

Unités : m³/s

Zoom sur la centrale de Civaux

Sources : EDF, SPC Vienne Charente Atlantique ; traitements ARB NA.

La centrale de Civaux est située sur le bassin de la Vienne, entre les stations débitmétriques de Lussac-les-Châteaux (en amont) et de Cubord (en aval). Pour assurer son fonctionnement et en particulier le **refroidissement de ses réacteurs, elle prélève de l'eau dans la Vienne.**

La station de Lussac-les-Châteaux est un point nodal dont la valeur de DCR (Débit de Crise) est égale à 10 m³/s. La station de Cubord est la station débitmétrique de référence pour le suivi du fonctionnement de la Centrale. Selon l'Autorité de Sûreté Nucléaire (Décision du 2 juin 2009 *), « l'exploitant de la centrale prend toutes les dispositions pour garantir un débit moyen journalier minimum en Vienne à l'aval du rejet de la centrale **supérieur à 10 m³/s** ».

* Décision n° 2009-DC-0138 de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) du 2 juin 2009 fixant les prescriptions relatives aux modalités de prélèvements et de consommation d'eau et de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux des installations nucléaires de base n° 158 et n° 159 exploitées par Électricité de France (EDF-SA) sur la commune de Civaux.

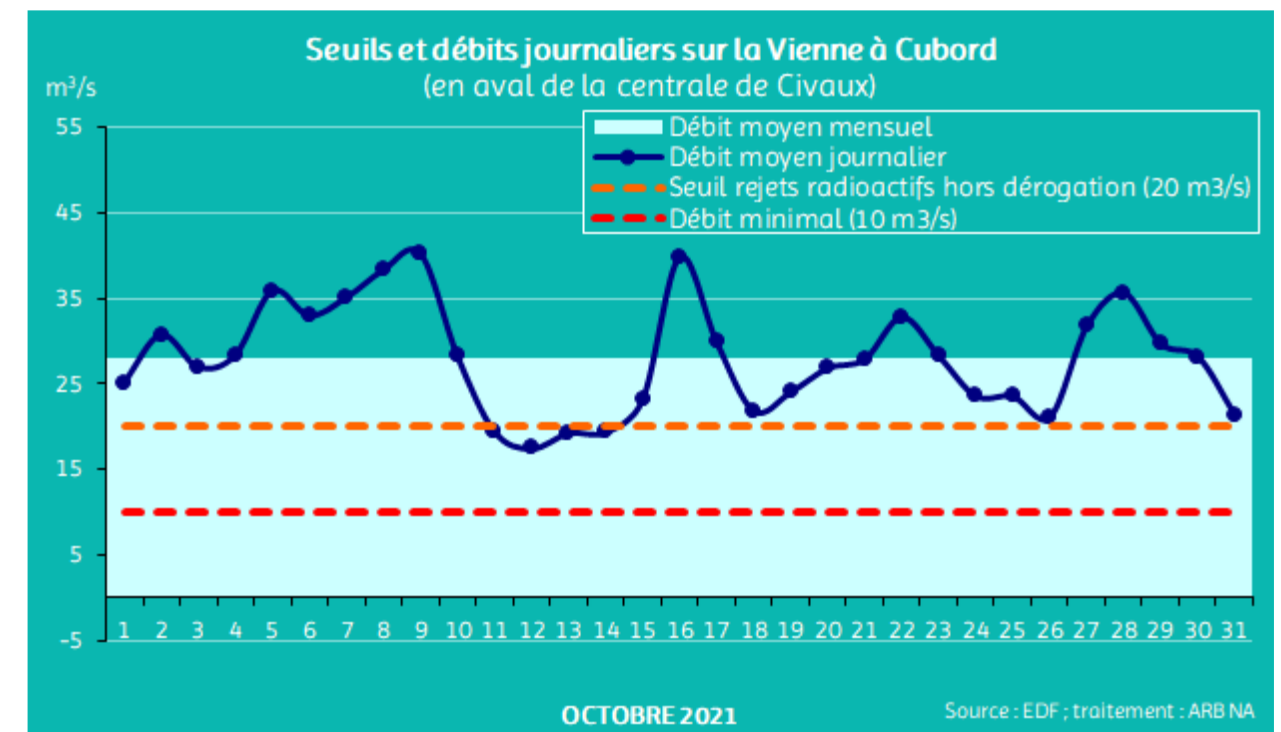


La centrale prélève avec ses deux réacteurs en fonctionnement et à pleine puissance un total de 4 m³/s, dont 2 m³/s sont restitués à la Vienne. En outre, les conditions de rejet d'effluents radiochimiques font l'objet d'une réglementation imposant un débit minimal et maximal. Ils sont **autorisés** lorsque **le débit de la Vienne mesuré à Cubord est compris entre 20 et 400 m³/s**. Toutefois lorsque le débit de la Vienne est compris **entre 20 et 27 m³/s**, les rejets donnent lieu à une **information de l'ASN**. Un **régime dérogatoire** permet également dans certaines conditions strictes et avec l'accord de l'Autorité de sûreté nucléaire de réaliser des **rejets entre 10 et 20 m³/s**. Lorsque les conditions de rejet ne sont pas réunies, la centrale stocke ses effluents dans des réservoirs spécifiques.

Débits de la Vienne – dernières données du mois :

- à Cubord (station débitmétrique de référence) = 21,4 m³/s
- à Lussac-les-Châteaux = 17,3 m³/s

Le débit moyen journalier de la Vienne a été supérieur à 10 m³/s en octobre, autorisant la centrale à fonctionner. Il a en revanche **été inférieur au seuil de 20 m³/s durant 4 jours, du 11 au 14 octobre** : en conséquence, les effluents sont stockés dans l'attente de conditions de débit autorisant les rejets.



Source : EDF ; traitement : ARB NA



Pour en savoir plus ...

<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/liste-des-stations-debits/>

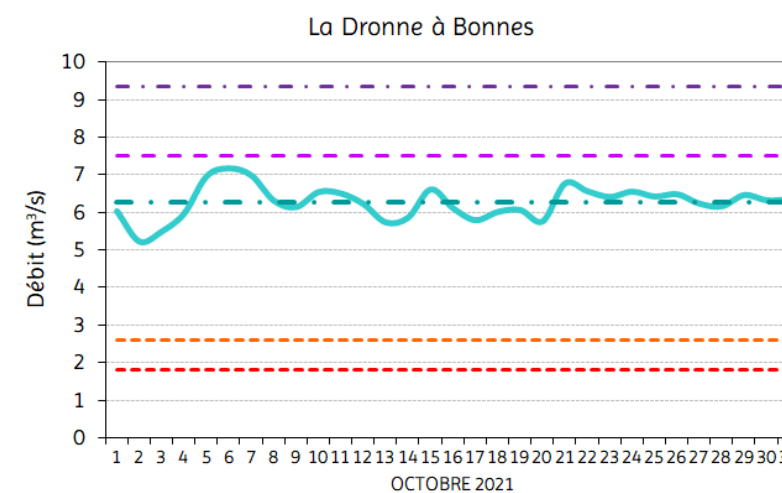
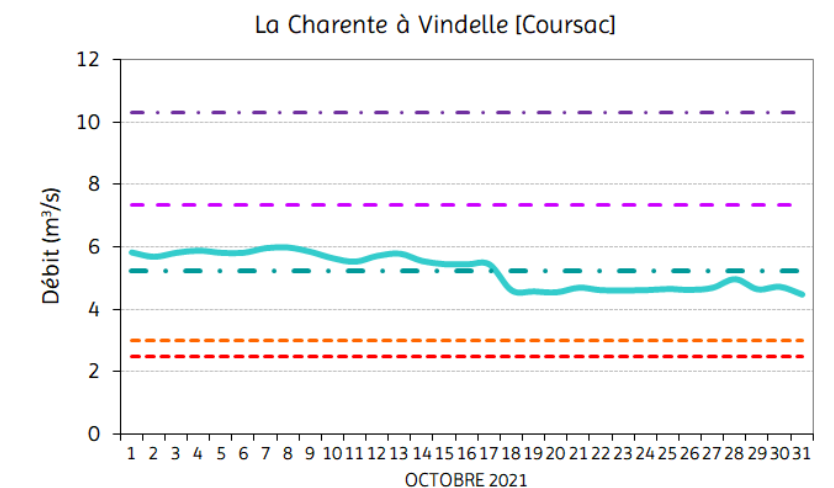
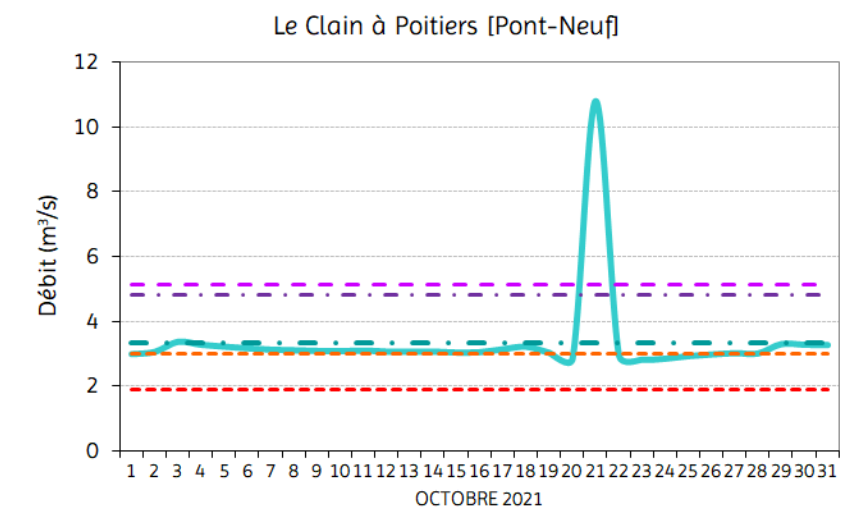
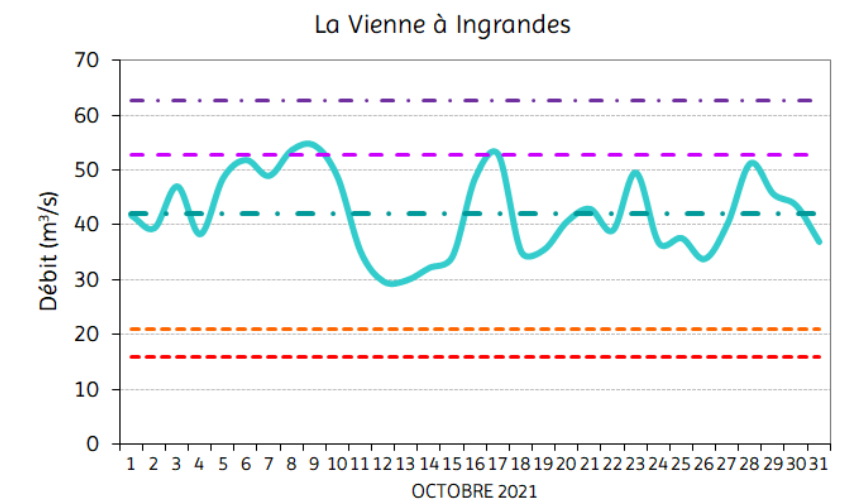
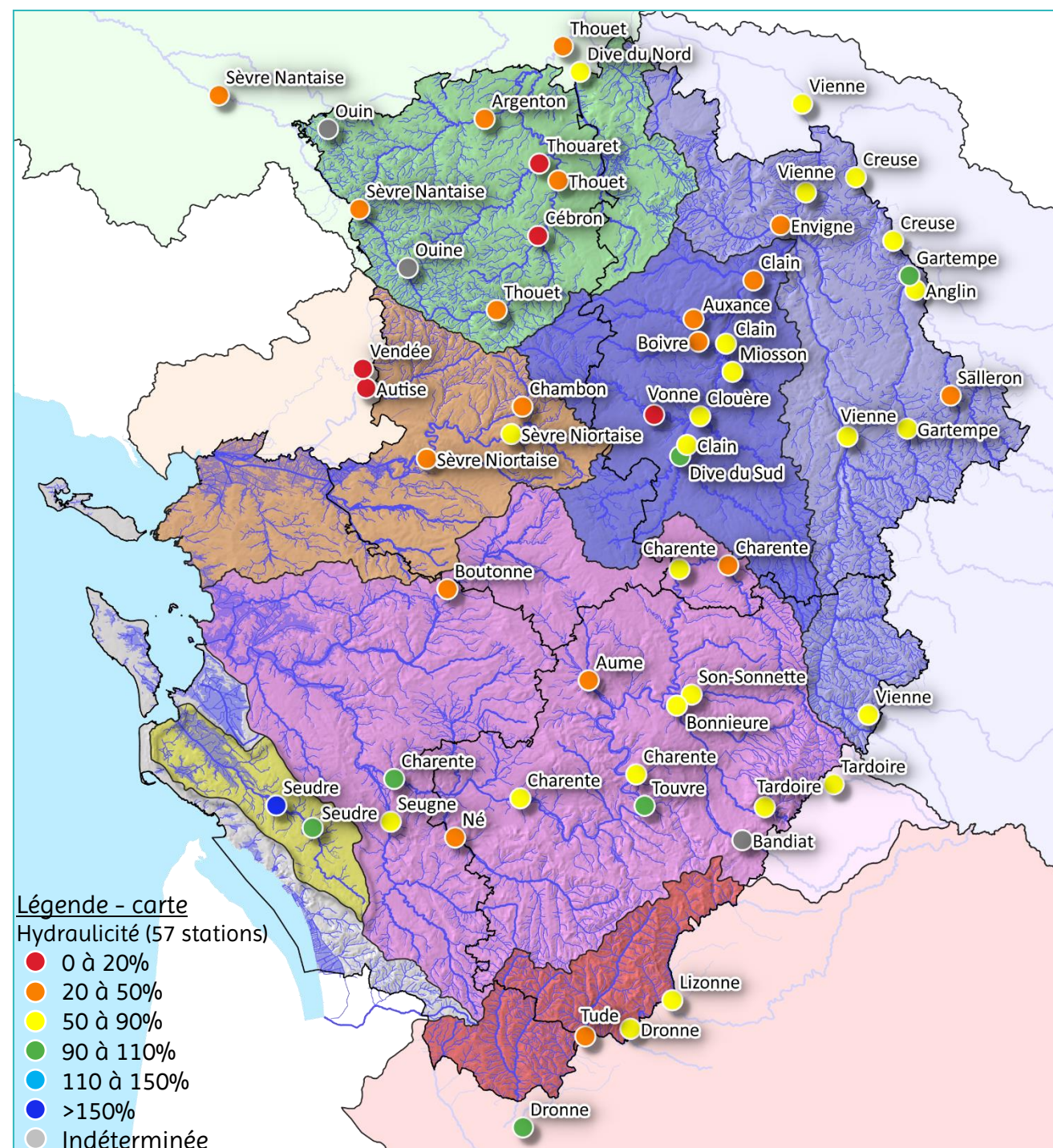
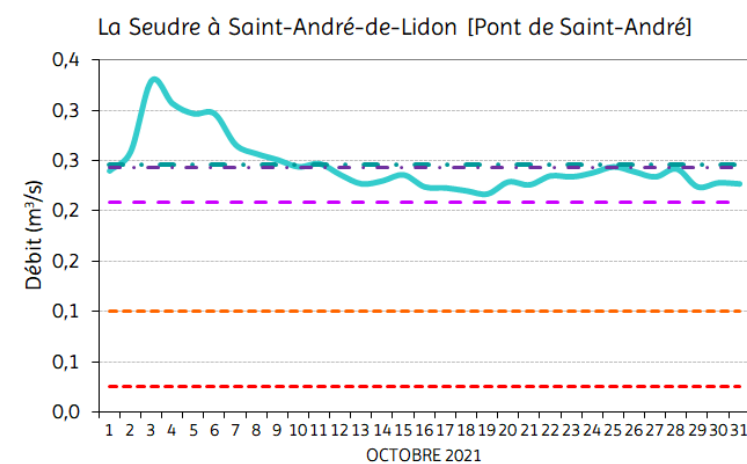
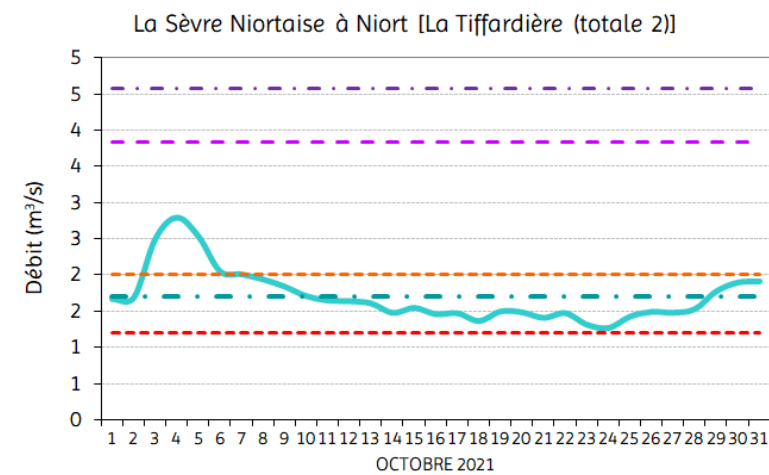
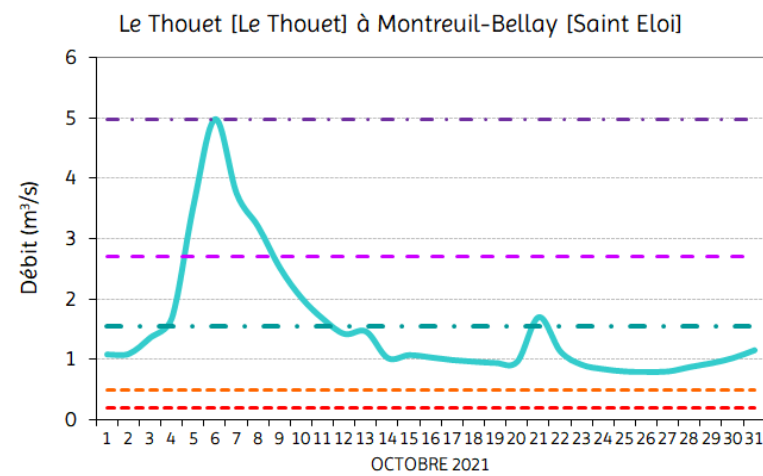
Suivez les débits quotidiennement



Pour en savoir plus ...

<https://www.edf.fr>

Consultez le site d'EDF « Surveillance et mesures, site de Civaux »



Légende – graphiques débits du mois

- Débit journalier
- - - Débit médian
- - - Débit moyen mensuel
- - - Débit Objectif d'Étiage (DOE)
- - - Débit moyen mensuel interannuel
- - - Débit de Crise (DCR)

Données source : Banque HYDRO – producteurs : services d'hydrométrie et de prévision des crues, DREAL Nouvelle-Aquitaine.
Traitements et conceptions graphiques : ARB NA

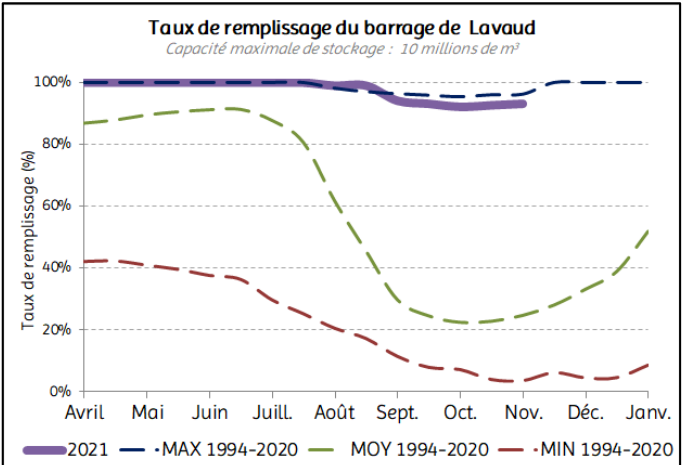
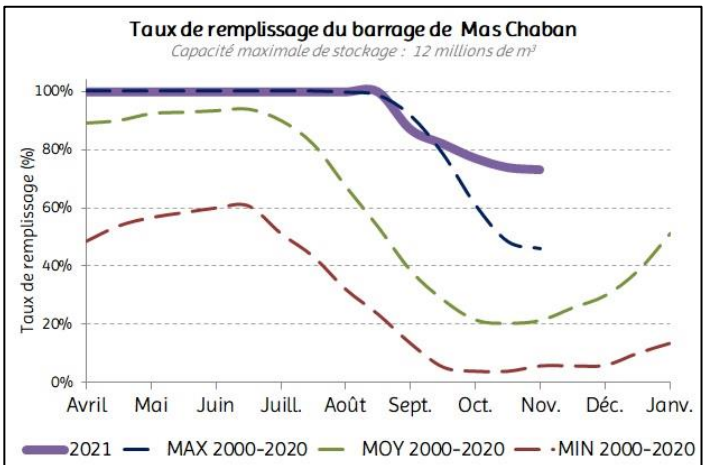
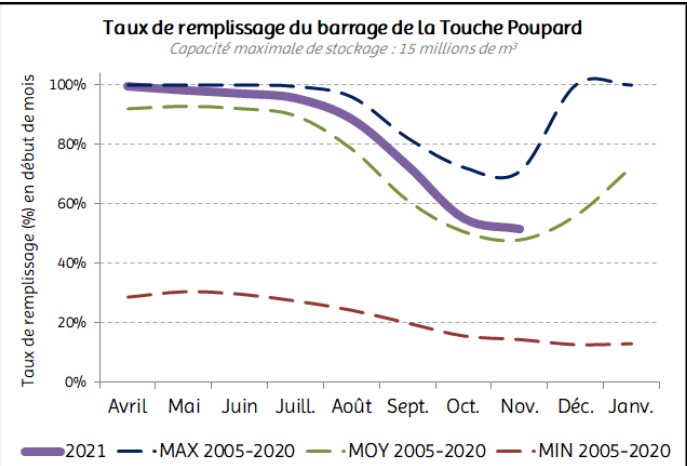
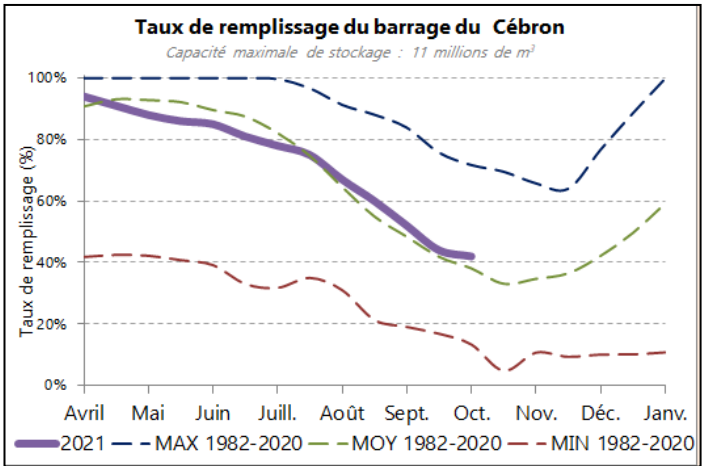
TAUX DE REMPLISSAGE DES BARRAGES-RÉSERVOIRS

Sources : SPL des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard, EPTB Charente ; traitements ARB NA.

En lien avec les conditions pluviométriques favorables de l'automne-hiver 2020-2021 trois des grands barrages-réservoirs étaient intégralement remplis à début février 2021 (Lavaud, Mas Chaban et Touche Poupard).

Début novembre, le taux de remplissage de la Touche Poupard en Deux-Sèvres est en baisse et proche de la moyenne (51%). En Charente, il est en baisse mais bien supérieur aux maxima pour Mas Chaban (73%), et stable et proche de la moyenne pour Lavaud (93%).

Pas de données reçues pour début novembre pour le Cébron.



Pour rappel, les réserves en eau de Lavaud et de Mas Chaban (situés sur le secteur amont de la Charente) sont utilisées pour l'irrigation et en soutien d'étiage, elles permettent de réalimenter les cours d'eau en période estivale, période pendant laquelle les niveaux sont au plus bas.

Les barrages du Cébron (situé sur le Thouet) et de la Touche Poupard (sur le Chambon, secteur amont de la Sèvre Niortaise) assurent les mêmes usages et apportent en plus un soutien à l'alimentation en eau potable.



Pour en savoir plus ...

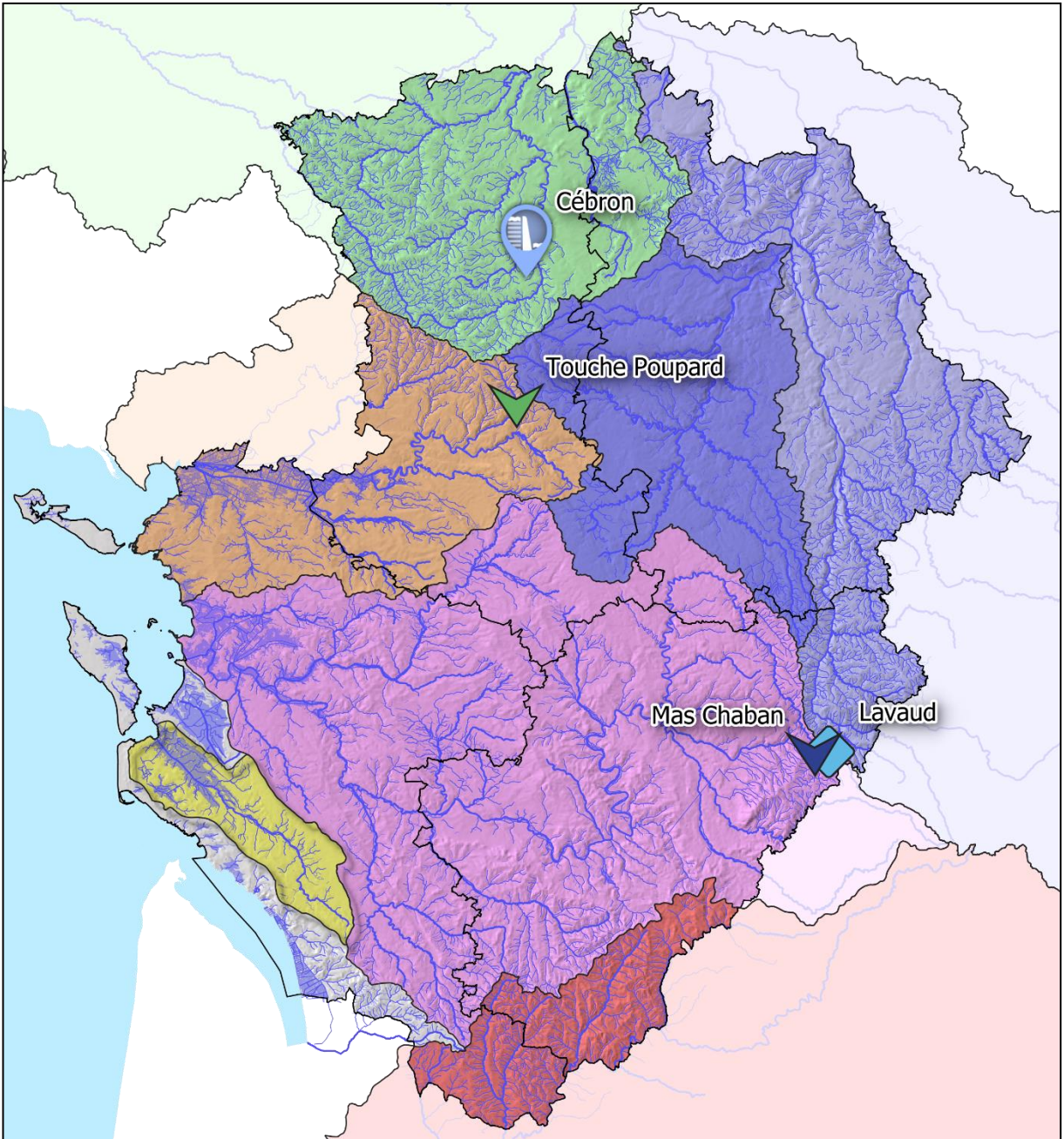
<http://www.fleuve-charente.net/les-donnees-sur-leau>

Suivez le remplissage des retenues en Charente sur le site de l'EPTB Charente

<http://spl-cebron.fr/>

Informations sur le barrage du Cébron sur le site de la SPL

Carte représentant l'état de remplissage des quatre grands barrages-réservoirs du secteur Poitou-Charentes fin octobre - début novembre 2021



Pas de données début novembre pour le Cébron

LEGENDE - Taux de remplissage des barrages-réservoirs :

- par rapport au mois précédent :	- par rapport à l'historique des mesures:
Hausse	Supérieur ou égal au maximum
Stable	Supérieur à la moyenne de plus de 5 %
Baisse	Egal à la moyenne de plus ou moins 5 %
Non déterminé	Inférieur à la moyenne de plus de 5 %
	Inférieur à la moyenne de plus de 25%
	Inférieur au minimum
	Non déterminé

ETAT DES MILIEUX AQUATIQUES

Sources : Office français de la Biodiversité (OFB), fédérations départementales pour la pêche et la protection du milieu aquatique (16, 17, 79, 86), Syndicat du Bassin Versant du Né et Syndicat Mixte des bassins Antenne, Soloire, Romède et Coran (SYMBA) ; traitements ARB NA.

Observatoire National Des Etiages (ONDE)

Dans le cadre du réseau de l'Observatoire National Des Etiages (ONDE), caractérisant les écoulements des petits cours d'eau, des campagnes mensuelles de suivi usuel ont lieu en fin de mois, de mai à septembre, tandis que la fréquence du suivi complémentaire est laissée à l'appréciation des acteurs locaux. Les suivis complémentaires contribuent à une meilleure gestion de situations jugées sensibles.

Les observations caractérisent les écoulements des cours d'eau selon quatre modalités différentes :

- classe 1a = écoulement visible acceptable ;
- classe 1f = écoulement visible faible ;
- classe 2 = écoulement non visible ;
- classe 3 = assec.

Une campagne ONDE complémentaire s'est déroulée fin octobre dans les départements des Deux-Sèvres et de la Charente-Maritime. Elle permet de constater qu'à l'échelle de ces deux départements :

- 45% des cours d'eau sont en « écoulement visible acceptable » (classe 1a)
- 21% ont un « écoulement visible faible » (classe 1f)
- 8% ont un « écoulement non visible » (classe 2)
- 26% sont en « assec » (classe 3)

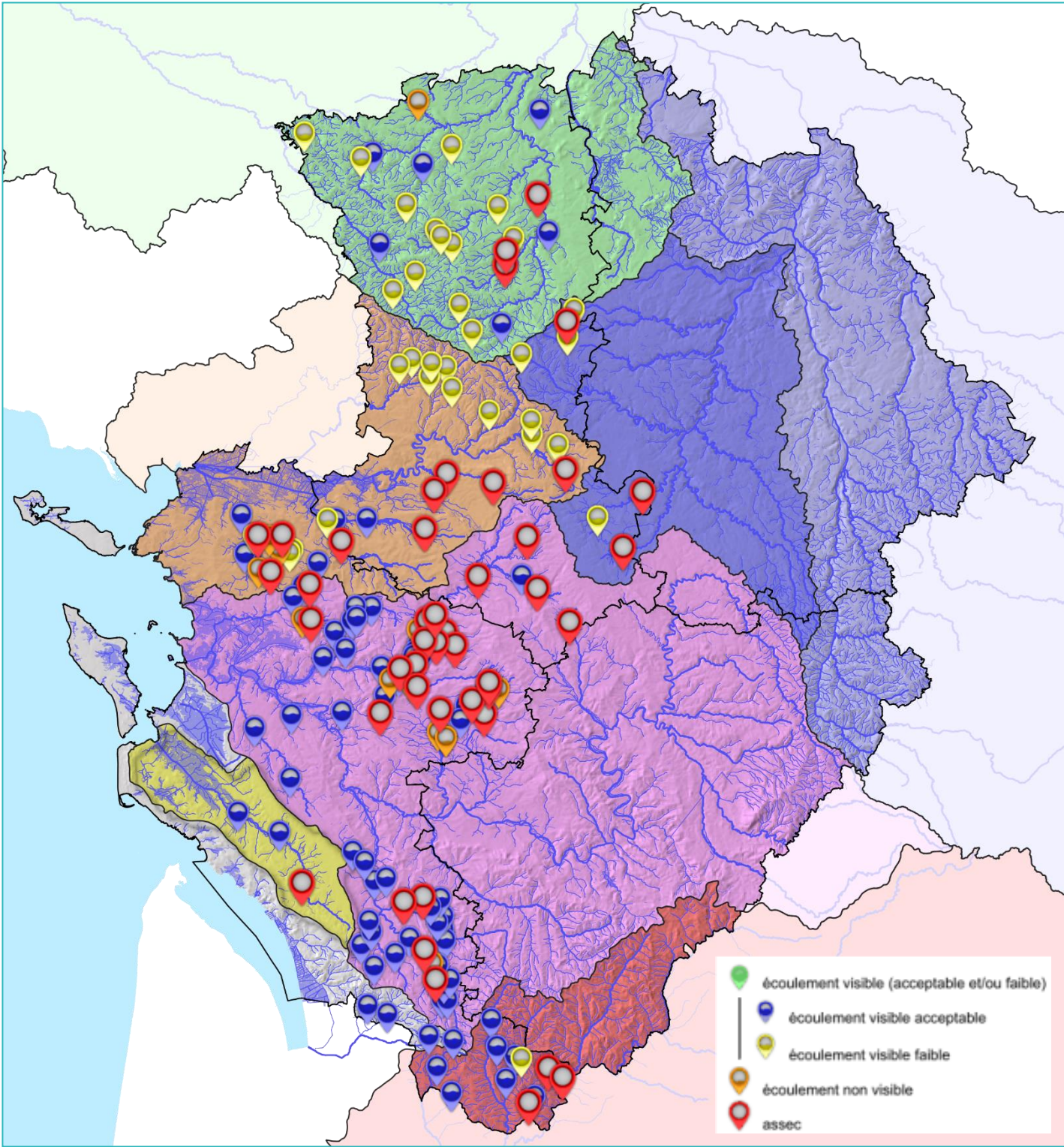
La situation s'améliore en octobre pour ces deux départements, et leurs indices ONDE remontent vers 7. Plus d'un quart des stations sont encore en état d'« assec » dans chacun de ces départements. Si les écoulements sont acceptables pour plus de la moitié des stations en Charente-Maritime fin octobre, seuls 16% le sont en Deux-Sèvres.

Tableau des résultats de la campagne usuelle ONDE de fin septembre 2021

	Charente		Charente-M.		Deux-Sèvres		Vienne		Poitou-C.	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
stations classe 1a "écoulement visible acceptable"	-	-	68	60%	9	16%	-	-	-	-
stations classe 1f "écoulement visible faible"	-	-	5	4%	30	54%	-	-	-	-
stations classe 2 "écoulement non visible"	-	-	13	11%	1	2%	-	-	-	-
stations classe 3 "assec"	-	-	28	25%	16	29%	-	-	-	-
Total stations	-	-	114	100%	56	100%	-	-	-	-
Indice ONDE *	-		7		6,9		-		-	

* Indice ONDE : cet indicateur varie de 0 à 10. 0 correspond à une situation où toutes les stations d'un département sont à sec, et 10 correspond à une situation où toutes les stations présentent un écoulement continu. Il est calculé de la manière suivante : $(5 * N2 + 10 * N1) / N$; avec N = nombre total de stations, N1 = nombre de stations en écoulement continu et N2 = nombre de stations en écoulement interrompu.

Carte du suivi de l'écoulement des cours d'eau de l'Observatoire National des Etiages en Poitou-Charentes
Campagne complémentaire du 25 octobre 2021



Pour en savoir plus ...

<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/suivi-des-ecoulements/>
Consultez l'ensemble des résultats des campagnes ONDE précédentes sur le site de l'ARB NA : Outils > Suivi des écoulements > Le suivi des écoulements en ponctuel par l'OFB

Sources : Préfectures de la Charente, de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Vendée

La période d'application de ces arrêtés cadre 2021 prend fin au 31 octobre 2021.

Fin octobre, 36% des zones de gestion sont concernées par des mesures préventives (25% fin octobre 2020) ou de restrictions ; et 8% sont en interdiction (7% fin octobre 2020).

Carte des communes avec des mesures de restriction de l'irrigation en vigueur au 31 octobre 2021

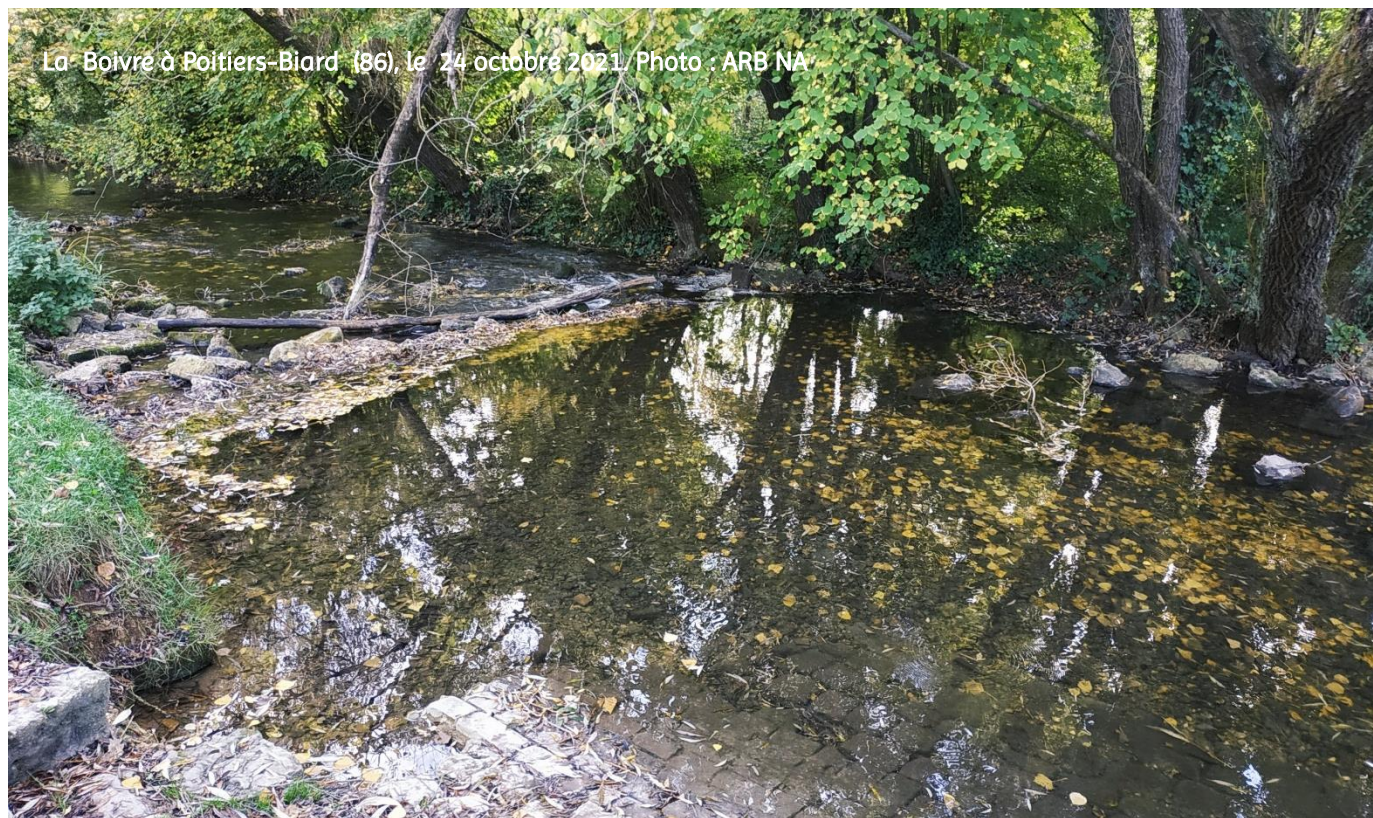
- Mesure d'interdiction
- En restriction
- Mesure préventive
- Aucune restriction

Site dédié aux mesures de restrictions et au suivi de la ressource sur sa commune

[illegible]

Légende

 9



La Boivre à Poitiers-Biard (86), le 24 octobre 2021. Photo : ARB NA



La Vonne à Sanxay (86), le 29 octobre 2021. Photo : ARB NA

Situation Hydro

Secteur Poitou-Charentes & Marais Poitevin

Bulletin n°194 – Octobre 2021



Ce document est consultable, téléchargeable dans son intégralité,
et également disponible au format vidéo sur le site de l'ARB NA
Rubrique : Publications > Bulletins mensuels de situation hydrologique (BSH)
<http://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/bulletins-mensuels-de-situation-hydrologique-bsh/>

Consulter les bulletins de situation hydrologique
sur les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine sur le site de l'ARB NA.
Rubrique : Outils > Suivis quantitatifs de la ressource en eau en Nouvelle-Aquitaine
<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/suivis-quantitatifs-de-la-ressource-en-eau-en-nouvelle-aquitaine/>

**Agence Régionale de
la Biodiversité
Nouvelle-Aquitaine**

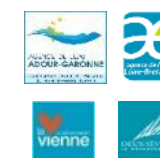


**Action financée par la
Région Nouvelle-Aquitaine**

Avec le concours financier de
l'Union Européenne (fonds FEDER)



Et la participation de :
Agence de l'eau Adour-Garonne
Agence de l'eau Loire-Bretagne
Département de la Vienne
Département des Deux-Sèvres



Bulletin n°194–Octobre 2021